



Site web : www.fo-sd/084/

Avignon, le 30 septembre 2013

Compte-rendu des CAPL des 18, 20 et 23/09 2013 relatives aux appels de notation des cadres A, B et C

Situation départementale :

- 728 agents à évaluer
- 46 refus d'entretien
- 41 recours devant l'autorité hiérarchique
- 24 recours en CAPL
- 3,30 % de recours

Soit pour les 126 agents de catégorie A : 5 refus d'entretien, 7 recours hiérarchiques préalables et 5 recours en révision devant la CAPL.

Pour les 333 agents de catégorie B : 13 refus d'entretien, 18 recours hiérarchiques préalables, 8 recours en révision devant la CAPL.

Et pour les 269 agents de catégorie C : 28 refus d'entretien, 16 recours hiérarchiques préalables, 11 recours en révision devant la CAPL.

La CAPL des cadres A devait se prononcer sur 5 dossiers d'appel de notation :

- 1 agent à l'échelon terminal a obtenu la valorisation VAL1.
- 2 agents ont obtenu l'attribution d'une réduction d'un mois (soit la totalité de la réserve dont disposait la direction).
- 1 agent a obtenu la révision de son appréciation, mais pas du profil croix.
- 1 agent a obtenu la révision de son appréciation et du profil croix.

La CAPL des cadres B devait se prononcer sur 8 dossiers d'appel de notation :

- 3 pour les contrôleurs de 2^{ème} classe
- 1 pour les contrôleurs de 1^{ère} classe
- 4 pour les contrôleurs principaux

- 2 agents ont obtenu l'attribution d'une réduction d'un mois, dont l'un avec une modification du tableau synoptique.
- Les autres agents ont obtenu au mieux soit une révision du tableau synoptique, soit une modification de l'appréciation générale, soit une modification des rubriques littérales ou l'une ou plusieurs de ces rectifications.

La CAPL des cadres C devait se prononcer sur 11 dossiers d'appel de notation :

- 3 pour les AAP 1^{ère} classe échelon terminal
- 3 pour les AAP 1^{ère} classe
- 1 pour les AAP 2^{ème} classe
- 4 pour les AA 1^{ère} classe

- Les trois agents à l'échelon terminal ont obtenu l'attribution d'une valorisation d'un mois, dont l'un avec une modification du tableau synoptique, de l'appréciation générale et des rubriques littérales.
- 3 agents ont obtenu l'attribution d'une réduction d'un mois, dont l'un avec une modification du tableau synoptique et de l'appréciation générale.
- Les autres agents ont obtenu au mieux soit une révision du tableau synoptique, soit une modification de l'appréciation générale, soit une modification des rubriques littérales ou l'une ou plusieurs de ces rectifications.

L'administration locale a admis certaines imperfections relatives à la mise en place de ce nouveau système de notation.

Si vos représentants FO lui sont gré de sa volonté de répondre favorablement à quelques demandes de révision, FO-DGFIP ne se satisfait toujours pas de ce système d'évaluation professionnelle et de cette réforme du système de notation, véritable parcours d'obstacle visant clairement à limiter le volume des recours.

A l'ordre du jour de la CAPL n° 3, figurait une demande de participation par la DDFIP 84 au mouvement spécifique 2014 sur postes de la filière gestion publique des agents de catégorie C.

Les Centres des Finances Publiques de Cadenet et de Valréas seront proposés à l'administration centrale en raison de leur compatibilité avec certains critères de sélection.

L'aval de la CAP Locale devait être donné, FO a voté POUR.

Toute participation à un mouvement de mutation est bonne à prendre !

Vos représentants à ces trois CAPL :

Michèle CORMERAIS (A), Mireille COMPAGNAT et Frédérique BONNET (B), François MANGEOT (C).

RETROUVEZ  SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



<https://www.facebook.com/fodgfip>



@fodgfip